

Annexe 7

Féminisation des instances de gouvernance

Parité dans les conseils d'administration ou de surveillance des entreprises périmètre de l'APE après les AG 2020

(Hors administrateurs représentant les salariés et hors participants n'ayant pas de statut d'administrateur)

	Taux de féminisation des administrateurs	Collège parité	Nombre de femmes
Portefeuille APE	36%	717	259
RE/AE/PQ - portefeuille APE	37%	375	137

Parité dans les conseils d'administration ou de surveillance des entreprises cotées du périmètre de l'APE après les AG 2020 (11 entreprises)

(Hors administrateurs représentant les salariés et hors participants n'ayant pas de statut d'administrateur)

	Taux de féminisation des administrateurs	Nombre d'administrateurs (hors RS)	Nombre de femmes
Représentants de l'État (RE/AE)	52%	33	17
Total entreprises cotées	45%	147	66
Total entreprises cotées hors AIRBUS	46%	136	63

	Taux de féminisation des administrateurs	Entrée en vigueur des dispositions légales de féminisation	Disposition légale applicable
AIRBUS	25%	Non applicable	Droit NL
ADP	50%	AG 2017	code de commerce 40%
Air France KLM	41%	AG 2017	code de commerce 40%
ERAMET	41%	AG 2017	code de commerce 40%
EDF	50%	AG 2017	code de commerce 40%
ENGIE	40%	AG 2017	code de commerce 40%
FDJ	54%	AG 2017	code de commerce 40%
ORANGE	50%	AG 2017	code de commerce 40%
RENAULT	46%	AG 2017	code de commerce 40%
SAFRAN	44%	AG 2017	code de commerce 40%
THALES	50%	AG 2017	code de commerce 40%

Parité dans les conseils d'administration ou de surveillance des entreprises non cotées du périmètre de l'APE après les AG 2020 (51 entreprises)

(Hors administrateurs représentant les salariés et hors participants n'ayant pas de statut d'administrateur)

	Taux de féminisation des administrateurs	Collège parité	Nombre de femmes
Représentants de l'État (RE/AE/PQ)	35%	357	125
Total entreprises non cotées	34%	554	188

Entreprises	Taux de féminisation des administrateurs	Entrée en vigueur des dispositions légales de féminisation	Disposition légale applicable
AÉROPORT DE BORDEAUX-MERIGNAC	40%	AG 2020	code de commerce 40%
AÉROPORT DE LA MARTINIQUE AIME CÉSAIRE	17%	exclus	code de commerce 40%
AÉROPORT DE LA RÉUNION - ROLAND GARROS	32%	AG 2020	code de commerce 40%
AÉROPORT DE MONTPELLIER - MÉDITERRANÉE	27%	exclus	code de commerce 40%
AÉROPORT DE STRASBOURG - ENTZHEIM	21%	exclus	code de commerce 40%
AÉROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC	40%	AG 2020	code de commerce 40%
AÉROPORT GUADELOUPE - POLE CARAIBES	24%	exclus	code de commerce 40%
AÉROPORT DE MARSEILLE PROVENCE	11%	AG 2020	code de commerce 40%
AREVA SA	40%	AG 2017	code de commerce 40%
ARTE FRANCE	21%	exclus	code de commerce 40%
ATMB	40%	exclus	code de commerce 40%
BPIFRANCE EPIC	42%	2018 puis 2023	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
BPI FRANCE SA	38%	2005	Ordonnance de 2005: 7 hommes et 7 femmes hors DG
CDR	33%	exclus	code de commerce 40%/ Vu la taille d'effectif, pas soumis aux ratios légaux de féminisation
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE	14%	AG 2017	code de commerce 40% mais attention: CA de moins de 8 = écart de 2 maxi.
CIVIPOL	0%	exclus	code de commerce 40%/ Vu la taille d'effectif, ne devrait pas être soumis aux ratios légaux de féminisation
CNA	13%	Pas de PQ	EPA: Article 52 de la loi n°2012-347 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique: 40% des PQ au 1 ^{er} renouvellement post 2014 puis 50% au 2 ^e (si moins de 8 PQ, écart de 1)
DCI	15%	AG 2017	code de commerce 40%
DEXIA	40%		
FDPITMA	19%	mai 2015 puis mai 2018	EPA: Article 52 de la loi n°2012-347 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique: 40% des PQ au 1 ^{er} renouvellement post 2014 puis 50% au 2 ^e (si moins de 8 PQ, écart de 1)
FRANCE MÉDIAS MONDE	25%	2011	Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (Loi Léotard)

Entreprises	Taux de féminisation des administrateurs	Entrée en vigueur des dispositions légales de féminisation	Disposition légale applicable
FRANCE TÉLÉVISIONS	27%	2011	Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (Loi Léotard)
GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX	20%	Mai 2019 puis mai 2024	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE	10%	Janvier 2019 puis janvier 2024	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE	11%	Mars 2018 puis mars 2023	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
GRAND PORT MARITIME DE LA GUYANE	18%	Mars 2018 puis mars 2023	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
GRAND PORT MARITIME DE LA MARTINIQUE	18%	Février 2018 puis février 2023	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION	11%	Février 2018 puis février 2023	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
GRAND PORT MARITIME DE LA ROCHELLE	20%	Janvier 2019 puis janvier 2024	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE	10%	Janvier 2019 puis janvier 2024	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
GRAND PORT MARITIME DE NANTES - SAINT NAZAIRE	15%	Janvier 2019 puis janvier 2024	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
GRAND PORT MARITIME DE ROUEN	15%	Janvier 2019 puis janvier 2024	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
GRAND PORT MARITIME DU HAVRE	15%	Janvier 2019 puis janvier 2024	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
IMPRIMERIE NATIONALE	31%	AG 2017	code de commerce 40%
LA POSTE	27%	AG 2017	code de commerce 40%
LFB	25%	AG 2017	code de commerce 40%
MONNAIE DE PARIS	14%	Avril 2017 puis avril 2022	EPIC loi DSP 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
NAVAL GROUP	24%	AG 2017	code de commerce 40%
ODAS	8%	exclus	code de commerce 40%
ORANO	36%	AG 2017	code de commerce 40%
PORT AUTONOME DE PARIS	15%	Janvier 2015 puis janvier 2020	loi DSP annexe II: 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
RADIO FRANCE	29%	2011	Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (Loi Léotard)
RATP	25%	Juillet 2019 puis juillet 2024	EPIC loi DSP 20% au premier renouvellement post aout 2014 et écart de 1 au 2 ^e renouvellement
SEMMARIS	37%	exclus	code de commerce 40%
SFIL	29%	AG 2020	code de commerce 40%
SNCF	36%	en vigueur	LOI n° 2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire: écart de 1 dès 2015
SNCF RÉSEAU	27%	en vigueur	LOI n° 2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire: écart de 1 dès 2015
SNPE	25%	exclus	code de commerce 40%
SOVAFIM	0%	exclus	code de commerce 40%/ Vu la taille d'effectif, pas soumis aux ratios légaux de féminisation
SFTRF	25%	exclus	code de commerce 40%
TECHNICATOME	25%	AG 2017	code de commerce 40%

SOGEPA, TSA, FSI EQUATION, CGMF, GIAT INDUSTRIES et SLI sont des SAS non soumise aux dispositions de parité

Aéroport de Bale Mulhouse: EP international à statut particulier, non soumis aux dispositions de parité

KNDS est une société de droit néerlandais non soumise aux dispositions de parité

Pour les entreprises proches des seuils du code de commerce en 2014 (effectif et CA/haut de bilan), il est précisé pour la date d'entrée en vigueur « AG 2017 ou AG 2020 ou exclus selon effectif et CA/bilan sur 3 exercices »

Exclues: SOFEMA, Sofresa, SNCM, SIMOSELLE, Chemins de fer du Luxembourg, AREA, Dassault Aviation, Casino Aix les bains, Airbus DS Holding, Airbus DS Geo, GEAST, Nexter, Safran Ceramics, ArianeGroup SAS, Solinter holding